Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID: 069-216900092-20220718-AA24JUIL2022-DE

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANSE

### Séance du 18/07/2022

OBJET : Avenant n°1 au Lot 4 « Electricité » entreprise RIBELEC travaux de restauration et de réhabilitation du château des tours a anse 2ème étage

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22 Nombre d'exprimés : 28 Date convocation 11/07/2022

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle ANSOLIA, le dix-huit juillet deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

#### Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Didier RICHERD

#### **Procurations:**

Claire ROSIER à Jean-Luc LAFOND Emmanuelle SCHARFF à Liliane BLAISE Roseline MHARI AGOURRAME à Ouda MECHAIN Sandrine TROUSSIEUX à Nathalie HERAUD Christophe DEBIZE à Linda BEGGUI Alexis VERMOREL à Xavier FELIX

#### Excusé

Stéphane DUTHEIL

Géraldine BERNOLLIN Directrice Générale Adjointe des Services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID: 069-216900092-20220718-AA24JUIL2022-DE

## Montant initial du marché:

Montant HT: 1 152.80 €
 Montant TTC: 1 383.36€

## Montant de l'avenant 1:

Montant HT: +1214 €
 Montant TTC:+1456.80 €

## Nouveau Montant total du marché:

Montant HT: 2 366.80 €
 Montant TTC: 2 840.16 €

## Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délibération du 25 mai 2020 relatives aux attributions accordées à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal,

#### Dont acte

Pour extrait conforme, Rendue exécutoire le Par transmission en Sous-préfecture et affichage en Mairie.

Le Maire Daniel POMERET Le secretaire